

## **« Essai sur un nouveau principe... » : critique des vertus curatives des remèdes**

### **Résumé :**

L'objet de cet article était d'analyser le raisonnement d'Hahnemann, et d'évaluer le contenu des vertus curatives des remèdes, décrits dans « essai sur un nouveau principe... ». Il était nécessaire, pour avoir une vision critique et rétrospective du sujet, de rechercher dans les écrits ultérieurs d'Hahnemann, sa Matière médicale et « les sources de la Matière médicale ordinaire », puis dans la Matière médicale d'Allen, les éléments qui sont restés utiles pour la pratique homéopathique actuelle.

Si le raisonnement hahnemannien a gardé sa rigueur et son contenu, les vertus curatives des remèdes présentés dans cet « essai... » ont été entièrement renouvelées par les expérimentations homéopathiques ultérieures.

Voici le titre complet de cette publication d'Hahnemann : « **Essai sur un nouveau principe pour découvrir les vertus curatives des substances médicinales**, avec quelques aperçus sur les principes précédents. »

Cet essai parut en 1796 dans le journal d'Hufeland.

Hahnemann avait alors 41 ans et n'utilisait que les remèdes de la thérapeutique officielle. A partir de 1796, Hahnemann mis en pratique l'homéopathie mais ce ne fut que vers 1800 qu'il commença vraiment à l'exercer.

### **1. ANALYSE DU RAISONNEMENT HAHNEMANNIEN POUR RECHERCHER LES VERTUS CURATIVES DES REMEDES :**

Cette analyse correspondait à la première partie de cet Essai ... (1).

Le raisonnement d'Hahnemann dans cet essai se révélait inductif, rigoureux, et basé sur des faits.

Après avoir exposé ses connaissances en chimie et cité de nombreuses substances médicinales, Hahnemann en concluait : « La chimie ne peut être exclue de la découverte des vertus curatives des remèdes... L'aide de la chimie est toujours imparfaite et nous devons y avoir recours seulement avec prudence. »

Hahnemann décrivit ensuite différents moyens ne pouvant être utilisés pour l'étude de la Matière médicale, avec de nombreux exemples de substances végétales à l'appui.

Le mélange de remèdes inconnus avec du sang veineux fraîchement tiré, l'injection de médicaments dans les veines des animaux, l'expérimentation d'une substance sur plusieurs animaux, étaient considérés par Hahnemann comme des modes d'action trop grossiers pour juger les actions les plus fines des remèdes.

« Les signes extérieurs sensibles des drogues elles-mêmes sont souvent très trompeurs, aussi trompeurs que l'est la physionomie pour indiquer les pensées du cœur. »

La recherche des qualités des drogues pour trouver leur vertu médicinale, par exemple par leur odeur, leur goût, ne paraissait utile à Hahnemann que pour corroborer les propriétés probables des remèdes qui avaient déjà été constatées par d'autres voies. La parenté botanique des végétaux pour rechercher la ressemblance de leurs effets thérapeutiques n'était pas utile, et était plus qu'improbable pour Hahnemann.

Et pour conclure : « **Rien d'autre ne nous reste que d'essayer l'expérimentation sur le corps humain, des remèdes à explorer.** »

### Quels étaient les effets des remèdes sur les maladies ?

Hahnemann constata : « La plupart des vertus des substances médicinales furent découvertes par expérience fortuite, empirique, par hasard ; ces vertus furent souvent d'abord observées par des personnes non médicales. » « Le hasard exclut toute intention, toute activité personnelle. »

« Il est vivifiant de penser que pour chaque maladie particulière, pour chaque variété morbide particulière, il y a des remèdes secourables agissant directement, et qu'il y a une voie pour laquelle ils peuvent être découverts volontairement. »

« Très vraisemblablement, tout (ou presque tout) le secours qui nous fait encore défaut se trouve dans les agents médicaux (déjà) existants. »

« Je n'attends pas et ne crois pas qu'il puisse y avoir un remède constamment spécifique pour une maladie donnée. »

« Je suis convaincu qu'il y a d'aussi nombreux remèdes spécifiques qu'il y a différents états de maladies individuelles. »

Hahnemann aborda ensuite les méthodes de traitement des maladies pour en déduire l'effet des remèdes. Il distingua trois voies :

- la première voie, qui consistait à enlever ou à détruire les causes fondamentales des maladies, était la voie la plus sublime qu'on pouvait suivre ; jamais elle ne fut atteinte. « Et en regard de la plupart des maladies, elle restera à jamais cachée à la faiblesse humaine. »
- la deuxième voie cherchait à supprimer les symptômes présents par des remèdes qui produisaient un changement opposé. « Dans les maladies aiguës, l'emploi de ces remèdes est juste, convenable et suffisant, tant que nous ne posséderons pas la connaissance de la cause fondamentale de chaque maladie et son remède, ou tant que nous ne posséderons pas un spécifique rapidement actif. » *Contraria contrariis* (les contraires par les contraires).
- La troisième voie consistait à utiliser des remèdes spécifiques pour les maladies chroniques et les maladies aiguës tendant à la chronicité.

« Dans ce traité, mon objet principal est de découvrir un remède agissant spécifiquement et de façon permanente sur les maladies (surtout) chroniques. Les remèdes de maladies aiguës qui enlèvent la cause fondamentale, et qui exercent une action temporaire, qui dans quelques cas reçoivent le nom de remèdes palliatifs, je les laisse ici de côté. »

Hahnemann rechercha ensuite les effets des remèdes sur l'organisme humain.

« La réaction de l'organisme malade à un remède non ou pas encore convenablement expérimenté, donne des signes si compliqués, que leur jugement est trop difficile pour le médecin le plus sagace. On n'apprend rien et on n'est conduit qu'à de fausses conjectures. »

Hahnemann définit alors les seuls renseignements utilisables pour les remèdes.

« Quel effet pur produit chaque substance par elle-même sur le corps humain à telle ou telle dose ? »

« Que nous apprennent les observations de son effet dans telle ou telle maladie simple ou complexe ? »

« Il nous manque encore une norme empruntée à la nature d'après laquelle nous puissions peser la valeur et le degré de vérité des observations. Cette norme, ce me semble, ne peut être tirée que des effets que, par elle-même, une substance médicinale donnée, à telle ou telle dose, a déterminés dans le corps humain sain. »

« Un recueil complet de telles informations médicales avec des remarques sur le degré de confiance de leurs narrateurs, serait, si je ne me trompe, la pierre de fondation de la Matière médicale, le livre sacré de sa révélation. En elles seules, la vraie nature, l'action véritable des substances médicinales peut être volontairement découverte, d'elles seules, nous pouvons apprendre dans quels cas de maladies, elles sont adaptées avec succès et certitude. »

**« Toute substance médicinale efficace produit dans l'organisme humain une sorte de maladie particulière ; plus le remède est efficace, plus la maladie est particulière, marquée, violente. »**

Hahnemann exposa ce qui devint la **loi de similitude** :

« Nous devrions imiter la nature, qui quelquefois guérit une maladie chronique en en ajoutant une autre, en employant dans la maladie (surtout chronique) que nous souhaitons guérir, ce remède qui est capable de produire une autre maladie artificielle aussi semblable que possible, et la première sera guérie. Similia similibus (les semblables par les semblables).

### **Comment les remèdes agissaient-ils ?**

« La plupart des remèdes ont plus d'une seule sorte d'action ; la première, une action directe initiale, qui se transforme progressivement en une deuxième (que j'appelle action indirecte secondaire). Cette dernière est généralement un état précisément opposé au premier. La plupart des substances végétales agissent ainsi. »

« Quelques remèdes seulement sont des exceptions à cette règle, ils continuent leur action initiale sans interruption, de la même façon, mais en diminuant toujours graduellement, jusqu'à ce qu'au bout de quelque temps, aucune trace de leur action ne puisse être sentie, et que la condition naturelle de l'organisme soit rétablie. De cette sorte sont les remèdes métalliques (et autres minéraux ?), par exemple l'arsenic, le mercure, et le plomb. »

« Plus les symptômes morbides produits par l'action primaire du remède s'accordent avec ceux de la maladie à soigner, ... plus le succès de l'administration du remède sera assuré. »

En **conclusion de ce chapitre**, comment ce raisonnement évolua-t-il dans les écrits et la pratique ultérieure d'Hahnemann ?

Hahnemann fut un grand chimiste et un grand botaniste de son temps. Nombreuses de ses préparations et de ses dilutions font encore référence par leur qualité.

Les méthodes de traitement des maladies furent reprises dans les différentes éditions de l'Organon.

Hahnemann abandonna la voie qui consiste à enlever ou à détruire la cause fondamentale ; il rejeta la notion de cause morbide première des maladies pour ne s'attacher exclusivement qu'à la symptomatologie de la maladie.

Il introduisit la notion de cause occasionnelle qu'il fallait d'abord éliminer avant de traiter une maladie. Il a inclus dans les causes occasionnelles des fautes d'hygiène, des gestes médicaux ou chirurgicaux nécessaires et préalables à tout traitement médicamenteux.

Trois méthodes de traitement médicamenteux furent retenues dans l'Organon : la méthode antipathique, la méthode homéopathique, et la méthode allopathique qu'il n'avait pas abordée dans cet « essai... ». A partir de 1796, Hahnemann n'appliqua plus que la méthode homéopathique pour traiter toutes les maladies.

Les remèdes décrits dans cet « essai... » et leurs effets étaient connus pour la plupart des contemporains d'Hahnemann. L'expérimentation d'un remède à la fois sur le corps sain, fut une grande réalisation d'Hahnemann. Il mit au point une méthode d'expérimentation des remèdes, dont les principes restent peu contestables actuellement.

Hahnemann expérimenta d'abord la pharmacopée végétale et minérale utilisée par ses contemporains. Il publia sa première Matière médicale en 1805 et en latin. Puis, après ses découvertes sur les dilutions et les dynamisations, il expérimenta des remèdes non utilisés jusqu'alors, d'origine végétale, minérale et animale.

Hahnemann réalisa ensuite, dans sa pratique homéopathique que ses traitements n'avaient le plus souvent pas d'action durable dans les maladies chroniques. Il publia donc deux éditions successives d'un ouvrage appelé « les maladies chroniques ». La première partie de l'ouvrage établissait les principes de traitement des maladies chroniques à la lumière des découvertes d'Hahnemann sur ces maladies. Hahnemann ne renia pas pour autant ses principes thérapeutiques jusque là établis. La deuxième partie des « maladies chroniques », fut consacrée à la Matière médicale des remèdes homéoposoriques, reprise plus loin dans ce texte.

La loi de similitude fut formulée différemment dans les éditions successives de l'Organon, sans en changer la signification initiale exprimée dans « essai sur un nouveau principe... ».

Pour résumer l'action des remèdes, voici ce qu'on pouvait dire sur l'action initiale et l'action retardée des remèdes : (nous verrons plus loin qu'Hahnemann a retrouvé une action retardée de certains remèdes minéraux)

L'action initiale des remèdes expérimentés chez l'homme sain regroupait les symptômes immédiats et précoces ; ils représentaient les effets primaires ou primitifs du remède ; ces symptômes étaient curatifs sur une maladie ayant des symptômes semblables.

L'action retardée des remèdes expérimentés chez l'homme sain regroupait les symptômes tardifs, opposés aux symptômes primitifs ; ces symptômes tardifs représentaient l'action secondaire, les effets consécutifs ; ces symptômes retardés étaient palliatifs sur une maladie ayant des symptômes semblables.

La Matière médicale hahnemannienne (2) a recensé tous les symptômes provoqués par chaque remède sur des expérimentateurs sains, c'est à dire les symptômes primitifs et les symptômes consécutifs ; les symptômes consécutifs y étaient précisés chaque fois que possible.

## 2. EVALUATION DES CONNAISSANCES SUR LES VERTUS CURATIVES DES REMEDES DECRITS DANS CET ESSAI :

Ce chapitre comprenait des généralités sur les vertus curatives des remèdes, puis l'examen de quelques vertus curatives de certains remèdes, et une conclusion reprenant un écrit ultérieur d'Hahnemann : « l'examen des sources de la Matière médicale ordinaire » (3).

Les connaissances sur les vertus curatives des remèdes représentaient la deuxième partie de cet « essai... » (1).

### - Généralités sur les vertus curatives des remèdes présentés dans cet essai (1) :

Hahnemann citait, pour la plupart des remèdes, les observations d'autres médecins, sans les nommer et sans préciser le nombre de leurs observations ; ces observations relataient l'administration d'un remède à une dose non précisée chez des malades. Il n'était pas précisé si le remède avait été administré isolément ou en association avec d'autres remèdes. Le nombre de guérisons de ces observations n'était pas non plus précisé.

Hahnemann citait aussi des cas d'intoxication par une substance médicinale, précisant la dose administrée (digitalis), ou non.

Hahnemann parlait parfois de ses propres observations (nux vomica, ledum palustre), liées à l'administration d'un seul remède chez le malade ; il précisait parfois la dose administrée (veratrum album), ou non.

Les expérimentations chez l'homme sain étaient le plus souvent absentes. Parfois Hahnemann cita des expérimentations faites sur lui-même (aethusia cynapium) ; s'il y avait plusieurs expérimentations (china officinalis), le nom des expérimentateurs et leur nombre n'étaient pas précisés. Les expérimentations chez l'homme sain étaient pratiquées à doses pondérales parfois répétées, sans précision de la dose ni de la répétition du remède. Un remède à la fois était expérimenté.

Les symptômes produits par chaque remède se résumaient parfois à des noms de maladie, par exemple : œdème, épilepsie, dont la nosologie était parfois des plus obscures ; les symptômes, le plus souvent peu ou pas élaborés, pouvaient se résumer à une localisation ou une fonction, une sensation ou un écoulement, très rarement des modalités.

Il arrivait que des symptômes identiques se retrouvent dans deux ou plusieurs remèdes différents, sans préciser les moyens de les différencier. Ainsi, les hémorragies de millefolium et de hyosciamus n'étaient pas individualisables. Hahnemann décrivit même un groupe de végétaux où les symptômes de chaque plante manquaient de discrimination : l'amande de la cerise (prunus padus), la pêche (amygdalus communis), les feuilles de laurier rose (prunus laurocerasus).

Pour phytolacca decandra, seuls des symptômes chez l'animal avaient été recensés.

Pour geum urbanum, Hahnemann parlait de ses qualités aromatiques sans préciser de quoi il s'agissait.

Pour certains remèdes (*taxus baccata*, *squilla maritima*), Hahnemann reconnaissait que les observations n'étaient pas assez précises pour nous permettre de déterminer ce qui relevait de l'action primaire, et ce qui relevait de l'action secondaire du remède.

Souvent étaient présentées des explications physiopathologiques de l'action du remède. Leur origine n'était pas précisée. Elles apparaissaient souvent vagues, et peu compréhensibles : « mobilité excessive de la fibre » (*chamomilla*) ; « même à petites doses, le tabac excite violemment la fibre musculaire des premières voies » (de quoi s'agissait-il ?) ; « *taxus baccata* produit une certaine acrimonie de tous les fluides et une condensation de la lymphe ».

Hahnemann parlait du remède agissant sur les fonctions naturelles, animales, et/ou vitales, sans préciser de quoi il s'agissait ; par exemple, « entrave des fonctions naturelles et animales » (*belladonna*).

Enfin, Hahnemann utilisait trop souvent l'expression « et cetera » pour décrire les symptômes produits par les remèdes. Cette expression nous laissait sur notre faim, et manquait de rigueur scientifique.

#### - Examen de quelques vertus curatives de certaines substances médicinales :

Pour *Digitalis purpurea*, Hahnemann remarqua que sa durée d'action directe persistait plusieurs jours ; « plus on poursuit l'usage de la digitale, plus l'action directe de chaque dose continue longtemps ». Hahnemann décrivit ensuite une observation d'intoxication digitalique mortelle par prescription d'une dose de digitale trois fois par jour pendant trois jours.

« Plus la dose d'Opium est grande, plus l'indépendance, la liberté, et le libre arbitre de l'esprit souffrent dans ses sensations, dans son jugement, et dans son action. »... « Dans les cas où seule l'action directe d'Opium est nécessaire, répéter Opium toutes les 3-4 heures ; ... dans ces cas, son action est seulement antagoniste palliative. »

« La plupart des symptômes de la maladie mercurielle semblent être plutôt l'action consécutive indirecte que l'action directe du mercure. » Ceci était en contradiction avec la deuxième observation du paragraphe « comment agissent les remèdes ? » où le mercure était présenté sans action indirecte.

*Arsenicum album* était indiqué dans les maladies en crises, avec par exemple des intervalles de deux jours ; « prescrire une dose deux heures avant l'accès attendu, laisser passer l'accès suivant sans donner d'arsenic, et prescrire à nouveau une dose d'arsenic aux alentours de deux heures avant le troisième accès. »

Pour *Camphora*, les effets étaient recensés précisément selon qu'ils appartenaient à l'action primaire, à l'effet de transition après l'action primaire, ou à l'action secondaire du remède.

Voici quelques indications palliatives du remède : maladies suites de refroidissement ; inflammations locales ou générales ; quelques folies maniaques.

Voici quelques indications curatives du remède : fièvre nerveuse pure maligne ; frisson prolongé des fièvres intermittentes dégénérées, en aide avec *China* ; épilepsie et convulsions.

*Veratrum album* : « le plus incomparable des remèdes produit les effets les plus toxiques ». Chaque symptôme fut numéroté, en présentant d'abord les symptômes primitifs de *Veratrum album*, puis les symptômes consécutifs. Hahnemann rapporta ensuite des indications du

remède puis des observations, avec leurs symptômes primitifs respectifs référés aux symptômes numérotés.

### - Conclusions sur les sources des vertus curatives des substances médicinales :

Une publication ultérieure d'Hahnemann, « Examen des sources de la Matière médicale ordinaire » (3), permet de connaître rétrospectivement l'avis d'Hahnemann sur la plupart des vertus curatives des remèdes rapportées dans cet « essai... ». La Matière médicale ordinaire, Matière médicale officielle de l'époque, distinguait, selon lui, quatre voies de connaissance pour découvrir les propriétés curatives de chaque médicament.

« La première source des Matières médicales précédentes est une plate conjecture et une fiction, qui voulait indiquer les vertus thérapeutiques générales des remèdes. » « Telle ou telle substance est résolvente, dissolvante, diurétique, sudorifique, emménagogue, antalgique, antispasmodique, laxative, etc. »

« Ces assertions générales ne font pas leur preuve au lit du malade. »

« Sur de nombreuses centaines de cas, à peine une fois une substance médicinale unique fut prise seule, alors que presque toujours elle fut prise en association avec d'autres remèdes. »

« En conséquence, ces vertus thérapeutiques générales des remèdes ... sont des mensonges. » Telles étaient, dans « Essai sur un nouveau principe... » la grande majorité des vertus générales attribuées aux remèdes, et des explications physiopathologiques de l'action des remèdes.

La seconde source des vertus assignées aux remèdes dans la Matière médicale, était représentée par leurs propriétés sensibles par lesquelles leur action pouvait être découverte (la couleur, la forme, l'odeur, le goût). Ceci représentait la théorie des signatures.

« Des anciens médecins déduisaient les puissances médicinales des drogues brutes par leur **signature**, c'est à dire à partir de leur couleur et de leur forme. »

« Pas beaucoup moins fous, sont les efforts des modernes pour deviner les puissances des remèdes par leur odeur ou leur goût. »

... « Tous nos sens réunis, quand ils examinent soigneusement les **propriétés extérieures** d'une substance médicinale, ne donnent pas le plus petit renseignement sur le plus important de tous les secrets, le pouvoir immatériel inhérent des forces médicinales dynamiques dans le corps physique pour altérer l'état de santé des êtres humains... »

« Cette seconde source trouble de la soi-disant Matière médicale » ne représentait que « des indications sans fondement en regard des vertus thérapeutiques générales de chaque remède dans la Matière médicale. »

Hahnemann avait déjà relevé dans la première partie d' « essai sur un nouveau principe... » l'inutilité de la recherche des qualités des drogues pour trouver leur vertu médicinale.

La troisième source de la Matière médicale ordinaire était représentée par la chimie.

« La chimie fournit une utilité technique à la pharmacie. »

« La chimie peut seulement donner des renseignements chimiques sur les substances médicinales, mais ne peut dire quels changements spirituels, dynamiques, ces substances sont capables de créer sur la santé du corps humain, ni quelles puissances médicinales et curatives chaque remède particulier possède, et est capable d'exercer dans l'organisme vivant. »

Ces conclusions se rapprochaient de celles exposées dans « essai sur un nouveau principe... ».

« La quatrième source impure de la Matière médicale » ordinaire découlait « des indications cliniques et thérapeutiques spéciales des remèdes par l'usage chez le malade ..., c'est à dire l'usage des médicaments dans les maladies elles-mêmes. »

« ... presque toujours, un mélange de remèdes fut utilisé dans les maladies ; ... et de ce fait, jamais rien n'était appris. »

« A partir des essais faits avec un seul remède, qui autrement furent évidemment très honnêtes, rien ne put être appris ; car les doses énormes prescrites empêchaient tout bon résultat. »

« Il est certain qu'un seul remède à la fois suffit toujours pour le traitement raisonnable et utile d'un cas de maladie. »

« Pour une maladie solidement déterminée, invariable en soi, un remède vrai, efficace avec certitude et spécifique pourrait positivement être découvert, bien que seulement par l'effet du hasard, pour le plus grand nombre d'individus ... souffrant de la même maladie. »

Hahnemann cita quatre exemples de remèdes spécifiques (cinq dans l'édition de 1817) extraits de la Matière médicale ordinaire. En voici un : pour les « mauvaises conséquences résultant de coups, chutes, contusions, et efforts (fracture, luxation), *Arnica montana* découvert par les gens communs endommagés par le dur travail, présente des vertus spécifiques. »

« Ces quelques remèdes spécifiques dans ces quelques maladies constituent la seule vérité qu'a montré la volumineuse Matière médicale pour l'usage commun ; et ils sont pour la plus grande partie, oui presque entièrement connus de la pratique domestique. »

« Pour tous les maux constants, il pourrait peut-être exister un remède en général constant (spécifique). »

« Les remèdes peuvent guérir des maladies ; mais de maladie fortuite, rien ne peut être appris. »

La Matière médicale est incapable de faire usage d'autre chose que de simples noms de maladies dans ses indications utiles des usages des remèdes. »

Ainsi pouvait-on expliquer la médiocre qualité des symptômes rapportés pour chaque remède dans « essai sur un nouveau principe... ».

Le contraste entre la rigueur du raisonnement de recherche des vertus curatives, et la pauvreté des connaissances des remèdes apparaissait frappant dans cet « essai... ». Cependant, la technique d'étude des remèdes était établie ; il restait à les expérimenter de façon méthodique chez l'homme sain.

Voici un extrait de la conclusion de l'examen des sources de la Matière médicale ordinaire :

L'homéopathe « n'emploie pas les remèdes contre les maladies du genre humain avant d'avoir rapporté par l'expérimentation leurs effets purs... sur l'homme sain – ceci est la **Matière médicale pure**. »

« Un tel enseignement des effets purs des remèdes ... devient pour chacun qui prend la peine de choisir la similitude la plus appropriée, l'accomplissement d'une aide salutaire de l'homme par des sources pures inépuisables. »

### 3. EXPLICATION DU DEVENIR DES REMEDES DECRITS DANS CET « ESSAI... » POUR L'USAGE HOMEOPATHIQUE :

Les résultats des premières expérimentations homéopathiques hahnemanniennes furent publiées en 1805 en latin (*fragmenta de viribus medicamentorum positivis, sive in sano corpore humano observatis*) puis en allemand, de 1811 à 1830 dans la Matière médicale pure, et de 1825 à 1839 dans les Maladies chroniques (deuxième partie).

Voici deux extraits de la Matière médicale de Camphora (2) :

« C'est le premier tableau que je trace, tableau que des recherches ultérieures ne manqueront pas de compléter... Les effets primitifs de cette substance sont si fugitifs qu'ils alternent et se mêlent très aisément avec les effets de réaction vitale. » Hahnemann semblait alors avoir abandonné tout ce qu'il avait écrit sur Camphora dans « essai sur un nouveau principe ... ».

Pour Opium, les effets toxiques et son action palliative sur les douleurs, décrits dans « essai sur un nouveau principe... », furent repris et enrichis dans l'introduction de sa Matière médicale (2). « Opium est presque le seul médicament qui ne produise pas de douleur dans son action primitive... L'Opium peut toujours devenir nuisible lorsqu'on fait appel à son action palliative ».

Veratrum album fut l'objet d'une thèse d'Hahnemann en latin, traduite ainsi : Dissertation médicale historique sur l'elléborisme des anciens ; elle fut présentée à Leipzig en 1812. Pourtant dans l'introduction de la Matière médicale de Veratrum album (1816), Hahnemann précisa : « nous sommes encore loin de connaître à fond ses vertus médicinales, et ce qui suit ne doit être considéré que comme un exposé partiel de ses effets. »

Seules les expérimentations chez l'homme sain pouvaient, selon Hahnemann, permettre d'approfondir les vertus médicinales d'un remède.

Hahnemann précisa son avis dans l'introduction de la Matière médicale d'Alumina (1828) (2) :

« On a souvent, à mon grand regret, réunis dans les prolégomènes des médicaments des indications tirées de l'usu in morbis ; non pas qu'on ait donné les noms des maladies elles-mêmes, mais seulement l'indication de quelques symptômes qui avaient disparu ou qui s'étaient améliorés pendant l'usage du médicament. C'est à tort qu'on a mélangé, pour aider au choix du médicament, ces indications avec les symptômes dus à l'expérimentation pure ; cela ne peut ni ne doit être, et il faut laisser une pareille confusion à l'école adverse. De semblables indications peuvent tout au plus servir à confirmer le choix qui aura été fait d'après la loi des semblables et en se laissant guider par les symptômes observés sur l'homme sain ; mais elles ne peuvent jamais remplacer ces derniers. »

Une Matière médicale analytique fut publiée ultérieurement au dix-neuvième siècle : « The encyclopedia or pure Materia medica » de T.F. Allen (4), considérée unanimement par le monde homéopathique comme une Matière médicale analytique de référence. Elle a inclus les pathogénésies d'Hahnemann et les pathogénésies ultérieures du dix-neuvième siècle.

A trois remèdes près, tous les remèdes décrits dans « essai sur un nouveau principe... » furent intégrés dans cette Matière médicale. La précision exceptionnelle de cette encyclopédie a

permis de retrouver d'autres travaux d'expérimentation d'Hahnemann dans les archives de plusieurs de ses contemporains.

### **CONCLUSION GENERALE ET PROVISOIRE :**

« Essai sur un nouveau principe... » apparaissait comme l'association d'un raisonnement personnel d'Hahnemann, inductif, rigoureux, basé sur des faits, et de connaissances chimiques botaniques, médicamenteuses, principalement héritées d'autres auteurs.

Les critiques formulées dans « l'examen des sources de la Matière médicale ordinaire », correspondaient bien aux nombreuses faiblesses relevées dans l'examen des vertus curatives des remèdes décrits dans « essai sur un nouveau principe... ».

Les rapports d'expérimentation des remèdes dans la Matière médicale pure et les Maladies chroniques gardent la valeur d'une Matière médicale homéopathique de référence encore actuellement. Des vertus curatives exposées dans « essai sur un nouveau principe... », Hahnemann n'en a presque rien conservé dans sa Matière médicale, sinon quelques notes d'introduction dans les remèdes correspondants.

Enfin, ce travail préliminaire d'« essai sur un nouveau principe... » n'a pas été vain. Il a permis d'établir une méthode d'étude des vertus curatives des substances médicinales pour l'usage homéopathique, puis d'expérimenter et d'intégrer dans la Matière médicale homéopathique la plupart des remèdes décrits dans « essai sur un nouveau principe... ».

### **REFERENCES**

1. Hahnemann S. Gesammelte kleine Schriften; herausgegeben von J.M.Schmidt und D. Kaiser. Heidelberg: Karl F. Haug, 2001: 212-250.
2. Hahnemann S. Traité de Matière médicale homéopathique. Traduction des docteurs Simon et fils. Paris : Baillière et fils. 1891.
3. Hahnemann S. Beleuchtung der Quellen der gewöhnlichen Materia medica. In der Arzneimittellehre von Samuel Hahnemann, dritter Theil. Leizig 1817 und Köthen 1825; Heidelberg: Karl F. Haug, 1995: 11-60.
4. Allen T.F. The Encyclopedia of pure Materia Medica. New Delhi: Jain. 1990.

Exposé présenté au congrès du bicentenaire de l'homéopathie à Annecy en mai 1996, et reproduit avec les références anglaises sur le site <homeoint.org> HDS congrès.

**Summary:**

The subject of this article was to analyse Hahnemann's argument, and to estimate the content of the curative powers of drugs, as described in "Essay on a New Principle...". It was necessary to look for the elements which are still relevant in the current homeopathic practice in order to have a critical and retrospective vision of the matter. These elements were to be found in Hahnemann's later writings, in his pure Materia Medica and in "Examination of the Sources of the ordinary Materia Medica", as well as in Allen's Encyclopedia of pure Materia Medica.

Even if Hahnemann's argument has remained rigorous in his contents, the curative powers of the drugs introduced in this "Essay..." have been entirely renewed by the later homeopathic experiments.